

# PROJET d'ETABLISSEMENT

## Multi-Accueil LE TEMPS DE VIVRE



130 Allée du parc Arundo  
83600 FREJUS



[letempsdevivre83@yahoo.fr](mailto:letempsdevivre83@yahoo.fr)

Janvier 2025

# INTRODUCTION :

Le projet d'établissement s'appuie sur un cadre réglementaire :

- Décret n°2021-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.
- Décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants
- Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux EAJE en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.
- Arrêté du 31 août 2021 relatif aux modalités de transmission des disponibilités d'accueil des EAJE à la CNAF
- Arrêté du 23 septembre 2021 portant sur la création d'une charte nationale d'accueil du jeune enfant . Elle établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.

Il s'appuie également sur notre pratique .

Il est la base d'un travail d'équipe, garant de sa cohésion et doit représenter ses valeurs au profit du jeune enfant.

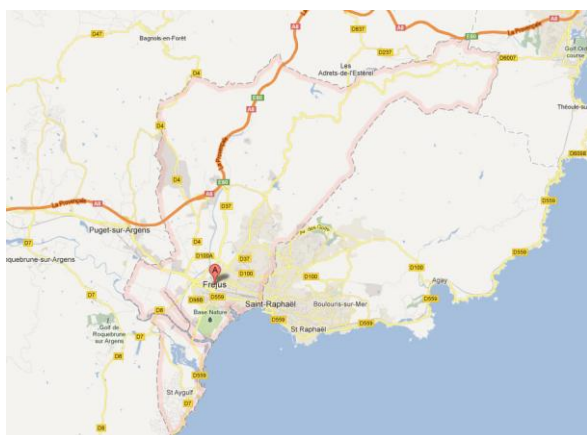
Il sert de fil conducteur à chaque professionnelle mais peut être réinterrogé au cours du temps pour évoluer avec les différents acteurs.

# Projet social et développement durable :

*« Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable »*

## ENVIRONNEMENT :

### \*Le Contexte géographique :



L'EAJE « Le Temps de Vivre » est implantée à Fréjus, 4<sup>e</sup> ville du département du Var, (53786 habitants en 2018).

Le territoire de Fréjus est traversé :

- Au Nord par l'autoroute A8 (La Provençale, le péage du Capitou étant situé sur son territoire)
- Au Sud par l'ancienne Route Nationale 98 qui parcourt tout le littoral entre La Valette-du-Var et Roquebrune-Cap-Martin.

- Au Centre par l'ancienne Route Nationale 7 qui entre en centre-ville, venant du Puget-sur-Argens en direction des Adrets-de-l'Estérel en empruntant le chemin de l'ancienne voie romaine Via Julia Augusta.

La voie ferrée de la ligne de Marseille-Saint-Charles à Vintimille (frontière) emprunte le même chemin mais s'en écarte pour rejoindre Saint-Raphaël sur le littoral. L'axe routier composé des départementales D59 (ancienne nationale 98), DN7 (ancienne nationale 7), D 100 et D 37 forme maintenant une rocade pour l'agglomération de Fréjus - Saint-Raphaël, la D 98 étant la pénétrante qui relie les deux centres-villes.

La commune est intégrée à la CAVEM (Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La CAVEM regroupe les communes de Fréjus, Saint Raphaël, Roquebrune sur Argens, Puget sur Argens et Les Adrets de l'Estérel. Cette communauté d'agglomération n'a pas la compétence petite enfance.

**\*Le Contexte démographique :**

- Evolution de la population depuis 1968 :

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	23 629	28 851	31 662	41 486	46 801	51 839	52 897	57 082
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	231,0	282,1	309,6	405,7	457,6	506,9	517,2	558,1

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

La population fréjussienne continue progressivement à augmenter

Composition des ménages :

Type de ménages	Population des ménages							
	2010	%	2015	%	2021	2010	2015	2021
<b>Ensemble</b>	<b>23 781</b>	<b>100,0</b>	<b>24 301</b>	<b>100,0</b>	<b>28 081</b>	<b>49 924</b>	<b>51 477</b>	<b>56 517</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	<b>8 565</b>	<b>36,0</b>	<b>8 611</b>	<b>35,4</b>	<b>11 447</b>	<b>8 565</b>	<b>8 611</b>	<b>11 447</b>
Hommes seuls	3 345	14,1	3 281	13,5	4 452	3 345	3 281	4 452
Femmes seules	5 220	22,0	5 330	21,9	6 995	5 220	5 330	6 995
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>587</b>	<b>2,5</b>	<b>623</b>	<b>2,6</b>	<b>374</b>	<b>1 333</b>	<b>1 404</b>	<b>765</b>
<b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b>	<b>14 629</b>	<b>61,5</b>	<b>15 067</b>	<b>62,0</b>	<b>16 260</b>	<b>40 025</b>	<b>41 461</b>	<b>44 305</b>
Un couple sans enfant	7 370	31,0	7 509	30,9	7 898	15 065	15 458	16 019
Un couple avec enfant(s)	5 084	21,4	5 350	22,0	5 598	19 307	20 503	21 418
Une famille monoparentale	2 175	9,1	2 208	9,1	2 764	5 653	5 500	6 868

- Le nombre de ménages avec enfant est en légère hausse ainsi que les familles monoparentales.

### Nombre de naissances domiciliées :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances domiciliées	648	648	564	587	578	564	580	563

- Le nombre de naissances reste sensiblement le même alors que la population augmente.

### -Le contexte sociologique :

### Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021 :

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
<b>Ensemble</b>	<b>28 081</b>	<b>100,0</b>	<b>56 517</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	29	0,1	72	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 965	7,0	4 995	8,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 877	6,7	4 559	8,1
Professions intermédiaires	3 937	14,0	9 134	16,2
Employés	4 763	17,0	10 602	18,8
Ouvriers	2 931	10,4	7 691	13,6
Retraités	10 993	39,1	16 655	29,5
Autres personnes sans activité professionnelle	1 585	5,6	2 807	5,0

### ❖ Les Infrastructures du territoire :

- Plusieurs structures d'accueil petite enfance sont implantées à Fréjus :
  - Structures municipales : 1 crèche familiale (85 places), 2 multi-accueils collectifs (28 et 32 places), 2 micro-crèches (10 et 7 places)
  - Crèche Hospitalière: 1 multi-accueil (40 places)
  - Structures associatives à but non-lucratif : 5 multi-accueils (32, 25, 33, 20 et 16 places)
  - Crèches d'entreprises à but lucratif : 3 multi-accueils (50 et 43 places) et 2 micro- crèches (12 et 12 places)
  - Equipement dépendant de l'armée : 1 multi-accueil (16 places)
  - Et également une maison d'assistantes maternelles (8 places)

C'est ainsi 469 places qui sont proposées.

- Des écoles maternelles : 20 sont recensées à Fréjus (18 publiques et 2 privées)
- Des écoles primaires :14 sont recensées (12 publiques et 2 privées)
- 3 collèges et 4 lycées

## HISTORIQUE :

L'association LE TEMPS DE VIVRE a été créée en 1991, avec pour objectif d'accueillir de jeunes enfants.

Dans un premier temps, l'association gère une crèche parentale de 16 places dans une maison aménagée à cet effet dans un quartier résidentiel. Géographiquement, la structure est excentrée de la ville.

En 2008, le propriétaire vend son bien. Dans un contexte de forte natalité et d'agrandissement de la ville, les besoins en terme d'accueil du jeune enfant sont croissants. La municipalité est sollicitée et elle apporte son soutien en construisant de nouveaux locaux à l'EAJE. C'est à cette occasion que la capacité d'accueil passe de 16 à 32 places.

**Le Multi-Accueil est situé au 130 allée du Parc Arundo à Fréjus (83600).** Implanté dans un quartier nouvellement construit, idéalement situé près d'un axe routier très fréquenté, à proximité des écoles, collèges et lycées, il permet aux familles de pouvoir concilier vie familiale et professionnelle et devient ainsi accessible à un plus grand nombre.

## **FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF (MODALITE DE PARTICIPATION DES FAMILLES) ET SES OBJECTIFS :**

- **Mission de l'EAJE :**

Les familles monoparentales, la montée du chômage, les difficultés financières et sociales ont provoqué une grande insécurité chez les parents. De ce fait, les enfants, même tout petits, sont soumis à une pression très forte : ils doivent être en tout les plus performants possible.

D'autre part, le mélange des rôles père, mère, avec prédominance du rôle de la mère a généré la difficulté pour l'homme de trouver sa place de père, c'est-à-dire celui qui représente l'autorité et la loi sociale aux yeux de l'enfant, celui qui transforme la relation fusionnelle mère- enfant en relation triangulaire, celui qui pousse l'enfant vers l'extérieur.

Sans perdre de vue ces données de base de la vie actuelle, et toujours en lien avec les parents, **l'EAJE se doit de devenir le lieu où l'enfant peut prendre le temps, aller à son rythme pour acquérir la confiance en lui et en ses possibilités. En tant qu'institution sociale, il joue aussi un rôle et devient un lieu où l'enfant se confronte aux limites, à la frustration, à l'interdit, confrontation structurante pour son devenir.**

### **Modalité d'accueil des familles en situation d'insertion.**

Conformément à la réglementation en vigueur (article L214-2 et article L214-7 du code de l'Action Sociale et des Familles) l'EAJE accordera aux familles en situation d'insertion sociale une attention particulière. Ainsi 2 places sont réservées en priorité à ces familles. Les modalités d'inscriptions sont identiques aux autres familles.

Notre EAJE est géré par une association loi 1901 composée de parents bénévoles gestionnaires essentiellement utilisateurs de la structure. Ils sont responsables et garants de la pérennité de la crèche dans sa globalité. La gestion est assurée par le biais d'un conseil d'administration élu en assemblée générale ordinaire. Il représente par délégation, les parents.

Les parents bénévoles participent activement :

- ❖ À la gestion de la structure, en occupant notamment un poste au sein du bureau de l'association (président, trésorier, secrétaire...)

Pour assurer sa fonction d'administrateur et de gestionnaire, le conseil d'administration de l'association se réunit en moyenne tous les 2 mois. Il communique avec les autres parents par la lettre du CA

- ❖ En apportant de l'aide dans l'entretien de la structure, par la réalisation de tâches matérielles comme la peinture, la coupe des haies, le nettoyage extérieur...
- ❖ Par des animations en dehors des temps d'ouverture (Vide grenier, fêtes des familles ...),
- ❖ Par la mise en place de la logistique (moyens mis à disposition des professionnels)

**L'accueil et la prise en charge quotidienne des enfants restent entièrement sous la responsabilité des professionnels.**

L'EAJE, à travers son fonctionnement associatif, a plusieurs orientations :

- **Répondre aux besoins d'accueil :**

En tenant compte des besoins particuliers des familles (comme les heures atypiques), en favorisant l'accueil des enfants présentant de handicap, en répondant à l'accueil d'urgence pour répondre à des problématiques spécifiques, public orienté par des services publics et partenaires.

❖ **Renforcer les liens sociaux en développant un lieu d'échange et de mixité :**

Des temps de rencontre festifs peuvent être organisés durant l'année. Ils permettent de créer des situations où les parents, parfois isolés, pourront formaliser de véritables liens, permettant de mettre en place des relations d'entraide et de coopération mutuelle. Au quotidien, un espace convivial a été pensé à l'entrée du multi-accueil pour permettre aux parents d'échanger entre eux ou avec les professionnelles.

Au « Temps de Vivre », deux fêtes sont des moments forts de l'année : parents et personnel les organisent ensemble.

Pour organiser la fête de Noël par exemple, des réunions ont lieu pendant 2 mois en amont ; des échanges se créent, des liens se tissent, dans une ambiance décontractée et pleine de bonne humeur.

❖ **Favoriser la participation des familles au niveau du projet et des valeurs communes.**

Le projet du multi-accueil consiste à respecter le rôle qu'ont les parents comme premiers éducateurs de leur enfant, d'où la reconnaissance des savoir-faire parentaux, et le respect des choix éducatifs de chaque famille. Les professionnels renforcent l'implication des parents dans le vécu quotidien du multi-accueil. L'objectif principal est donc de développer la confiance entre les différents acteurs, de renforcer la cohésion et de réfléchir ensemble pour faire avancer un projet autour de valeurs communes. C'est coopérer en coéducation sur des projets.

❖ **Inciter la participation active et citoyenne**

Nous sensibilisons les familles afin de les rendre actrices, responsables et citoyennes, et non uniquement bénéficiaires d'actions. Au-delà des années crèche, par la participation active à ce qui se fait pour et avec leurs enfants, débute l'apprentissage à la citoyenneté. Certains parents décident après cette expérience de continuer à participer à la vie de leurs enfants à travers les conseils d'école par exemple.

## Le Partenariat:

Le multi-accueil s'inscrit dans le tissu local et de ce fait, il est en lien avec de multiples partenaires et réseaux :

- **La ville de FREJUS** soutient financièrement l'association par l'attribution d'une subvention en fonction du nombre de places. Nous sommes en lien régulièrement avec divers services : service éducation, vie associative, service technique, médiathèque...

L'association a signé avec la municipalité un contrat d'engagement républicain. A ce titre, l'EAJE s'engage à respecter des valeurs républicaines, telle que celle de la **laïcité**. Cela signifie deux choses :

- D'une part, la structure doit respecter un devoir de neutralité : les membres de l'équipe ne sont pas autorisés à manifester leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi, la laïcité permet de lutter contre toute forme de prosélytisme et de garantir le libre arbitre et la liberté de conscience.
- D'autre part, un établissement laïque permet de lutter contre toute discrimination. La convenance politique, religieuse ou philosophique ne constitue pas un motif valable d'exclusion. Ainsi, la laïcité promeut la cohésion sociale dans la rencontre entre les différentes convictions et la diversité culturelle.
- **La Protection Maternelle et Infantile** qui dépend du conseil départemental. C'est le service qui valide l'agrément et veille à la conformité réglementaire.

Un contrôle régulier de la structure est effectué par une des puéricultrices de la PMI qui nous tient informés de tout changement ou nouvelles recommandations à propos des normes d'accueil du jeune enfant.

- **La Caisse d'allocations familiales** : elle nous apporte un accompagnement technique et financier

Elle verse au multi-accueil des subventions de fonctionnement calculées sur le temps de présence des enfants ainsi que des aides à l'investissement . La circulaire du 31 janvier 2020 crée la prestation de service unique ( PSU ). En contrepartie, l'association s'engage à respecter certaines règles ????????????????

- **L'Association des collectifs parents professionnels** nationale et départementale (ACEPP) : C'est la Fédération à laquelle nous adhérons et qui représente plus de 1000 associations .

« Le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Autour de l'enfant, il y a de nombreux acteurs (famille, éducateurs, enseignants, spécialistes du médical, du médico-social...) et le rôle des parents se décline par une coopération entre parents et professionnels. »

Depuis 30 ans, L'ACEPP agit pour :

- **Sensibiliser** tous les partenaires sociaux pour la prise en compte du jeune enfant dans la société
- **Encourager** la collaboration entre les parents, premiers éducateurs de leurs enfants et les professionnels des établissements d'accueil
- **Participer** à la réflexion et à la recherche pour un travail de qualité auprès du jeune enfant
- **Promouvoir** la place des parents dans tous les lieux de vie des enfants et dans la vie locale (quartiers, villages)

L'ACEPP 83 est un appui, compte tenu de son expertise dans le domaine de la petite enfance et dans le domaine de la gestion associative

## Le développement durable :

C'est un domaine auquel l'association est sensible depuis de très nombreuses années.

Nous estimons que le développement durable est un gage de qualité. C'est une démarche globale dont l'objectif est de favoriser un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures.

Notre contribution passe par des actions simples et facilement réalisables.

Par l'éducation des enfants :

- ❖ En éteignant le robinet d'eau lorsqu'on se savonne les mains
- ❖ En utilisant la chasse d'eau des toilettes à bon escient
- ❖ En utilisant les déchets alimentaires pour nourrir les poules

Par une sensibilisation des professionnelles :

- ❖ En leur demandant d'être vigilantes et de signaler toute anomalie
- ❖ En éteignant les appareils électriques, les lumières, en baissant le chauffage
- ❖ En évitant de laisser l'eau couler inutilement
- ❖ En utilisant des gants de toilette lavables et du savon

Par le choix de prestataires

- ❖ La société qui livre les repas confectionne des repas en partie BIO et/ou issus de circuits courts et elle est située à proximité
- ❖ La société qui nous livre les produits d'entretien est également située à proximité.

Par la revalorisation des produits

- ❖ Nous récupérons des vêtements d'enfants soit pour notre usage (les changes) soit en redistribuant à des familles qui rencontrent des difficultés.
- ❖ Nous récupérons du matériel de puériculture et des jouets s'ils sont aux normes.

- ❖ Nous entretenons régulièrement, avec l'aide des familles, notre matériel pour en limiter l'usage prématuré.

Par le choix du mobilier et du matériel :

- ❖ Achat de jeux en bois
- ❖ Vaisselle en verre
- ❖ Ampoules basse consommation

Par la réduction de l'usage de produits chimiques :

- ❖ Usage de lingettes microfibrés
- ❖ Nettoyage par la vapeur sèche

Par le tri sélectif :

- ❖ Poubelles différentes pour recycler (piles, cartouches, verre, plastique....)

Par le respect de l'Humain :

- Nous avons une politique sociale affirmée : nous ne proposons que des CDI pour continuer à motiver le personnel à suivre des formations et nous les encourageons et accompagnons pour des validations des acquis de l'expérience.
- Pour limiter les déplacements de nos salariés, nous proposons des emplois du temps en continu chaque fois que cela est possible.

Nous favorisons l'usage du mail pour des informations communes

# Le Projet d'Accueil :

*« Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ».*

## CARACTERISTIQUES DU MULTI-ACCUEIL :

« Le temps de vivre » propose 32 places, réservées principalement à des enfants Fréjussiens.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, soit une amplitude horaire de 55 heures par semaine.

Il est fermé 4 semaines par an :

- 3 semaines durant les congés d'été
- 1 semaine à Noël
- Le vendredi qui suit le jour de l'ascension.

Un contrat est établi selon les besoins des parents. Les enfants sont inscrits :

- ❖ En accueil régulier : un contrat indique les jours et les heures de présence
- ❖ En accueil occasionnel : les familles sont inscrites et l'accueil dépend des places libérées par les congés des familles ou des places momentanément vacantes.
- ❖ En accueil plus atypiques (les jours de présences varient).
- ❖ En péri- scolaire le mercredi et les vacances scolaires

**Deux places sont réservées pour des familles rencontrant des difficultés sociales d'accès à l'emploi : bénéficiaires d'allocations diverses ou de formations rémunérées ou en recherche active de travail.**

Le contrat est établi au maximum sur une année civile.

La mensualisation s'applique quels que soient le rythme et la durée de fréquentation et peut être révisée sur accord des deux parties. La base de calcul est l'horaire.

C'est à partir de ces éléments, ainsi que des ressources de la famille et de sa composition, que le forfait mensuel de chaque famille est calculé.

Les seules déductions admises sont fixées par le Règlement de Fonctionnement remis à l'admission de l'enfant :

- ❖ Fermeture de la crèche
- ❖ Hospitalisation de l'enfant

- ❖ Maladie supérieure à 3 jours avec certificat médical
- ❖ Éviction par le médecin de la crèche

En dehors de ces temps de fermeture, la famille a la possibilité de poser 2 semaines de congé à sa convenance. Les dates doivent être communiquées au moins 2 mois à l'avance. Les places libérées permettent d'accueillir des enfants en occasionnel.

L'association respecte le barème de participation mis en place par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et répond aux exigences en termes de choix politique envers les familles et les COG (convention d'objectif général).

**Le multi-accueil est un établissement de 330 mètres carrés composé de 2 étages.**

Au RDC, Il se compose de plusieurs secteurs :

- ❖ Le secteur Bébés : Un grand espace au RDC où sont rattachés 2 espaces sommeil, un espace-change et une biberonnerie.
- ❖ Le secteur des moyens avec des espaces polyvalents et un lieu de change.
- ❖ Les lieux communs. : l'accueil à l'entrée, attenant au bureau de la direction.
- ❖ L'espace dédié au personnel
- ❖ La cuisine

A l'étage :

- ❖ Les espaces de repos
- ❖ Une salle d'activité
- ❖ L'espace de change des grands.

A l'extérieur :

Le jardin se compose d'un espace de jeux pour les grands et d'un autre espace pour les moyens. Une partie du jardin est équipée d'un revêtement souple.

## **L'ACCUEIL DES ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP :**

Outre le fait que la loi rend obligatoire l'accueil des enfants présentant un handicap dans les structures petite enfance, il nous paraît primordial d'accueillir ces enfants comme tout autre enfant. Cet accueil relève d'ailleurs du droit commun, dans le cadre de l'accueil pour tous. Toutefois, cet accueil doit être compatible avec la vie en collectivité.

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- ❖ La vie de l'établissement
- ❖ L'agencement des locaux
- ❖ Le personnel (nombre et qualification)
- ❖ Le matériel spécifique nécessaire

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire (équipe, référent santé et partenaires prenant en charge l'enfant). Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

Dans l'intérêt de tous, un PAI est établi par le référent santé, le médecin de famille, la direction et la famille.

La formalisation d'un projet peut intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le rythme des rencontres avec les parents.... Ce projet peut être évolutif et travaillé en équipe.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

## UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

- Composition :

**Le personnel d'encadrement des enfants a été prévu selon les réglementations de la P.M.I : l'effectif du personnel présent auprès des enfants est au minimum d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas (donc en incapacité de se déplacer tout seul), et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent.**

Par ailleurs, quel que soit le nombre d'enfants accueillis, l'effectif d'encadrement n'est jamais inférieur à deux personnes, dont un agent diplômé d'état.

Le multi-accueil est un établissement collectif qui bénéficie de personnel spécialisé

### La Directrice (Educatrice de Jeunes enfants) : (1 ETP)

Sa mission consiste à :

- ❖ Participer et veiller à la mise en œuvre du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement
- ❖ Veiller à la sécurité des enfants et être garante de la qualité de l'accueil
- ❖ Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, organisation du travail et des plannings, animation et soutien de l'équipe...).
- ❖ Assurer la coordination avec les différents partenaires extérieurs (PMI, CAF, Mairie...).
- ❖ Assurer la gestion administrative et financière
- ❖ Faire le lien avec le conseil d'administration

## L'infirmière puéricultrice et Référente santé et accueil inclusif de la structure (RSAI) (0.71ETP)

### ❖ En tant que RSAI, elle a un rôle de conseil et d'accompagnement. Elle n'est plus soignante mais préventionniste :

- Elle établit les protocoles d'urgence et veille à ce que l'équipe ait bien compris leur application
- Elle accompagne l'équipe dans la compréhension et la gestion d'un Projet d'Accueil Individualisé (qui a été élaboré par le médecin traitant de l'enfant, en accord avec sa famille)
- Elle décide, en lien avec la directrice, à quelles professionnelles l'administration des médicaments pourra être confiée
- Elle apporte son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins au sein de la crèche
- Elle accompagne l'équipe (conseils et sensibilisation) en matière d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
  - + Vérifie que la structure peut s'adapter à la difficulté(s) de l'enfant
  - +Travaille en réseau avec les structures spécialisées
  - +Veille à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil de l'enfant
- Elle procède, lorsqu'elle l'estime nécessaire, à un temps d'observation de l'enfant afin d'envisager si besoin une orientation médicale
- Elle contribue, avec la directrice, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et sensibilise l'équipe à la prévention de la maltraitance
- Elle assure l'éducation à la santé auprès de l'équipe et des familles (recommandations nutritionnelles, activités physiques, sommeil, exposition aux écrans, santé environnementale)

### ❖ En tant qu'Infirmière puériculture

- La puéricultrice apporte, dans l'exercice de ses compétences, son concours au directeur de l'établissement pour la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants
- Elle veille à la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins, à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière. Le cas échéant, aux modalités de la délivrance des soins dont les enfants ont besoin et à la mise en œuvre des prescriptions médicales.
- Elle définit le cadre et les modalités d'intervention des soins d'urgence, assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles et enseigne au personnel de l'établissement ou du service les attitudes et les gestes efficaces en vue de la sécurité des enfants.
- Elle travaille en collaboration avec les référentes des bébés et accompagne les familles.
- Elle assure la continuité de direction
- Elle assure la délégation de Direction lors des congés de la Directrice

## L'éducatrice de jeunes enfants : (1ETP)

- ❖ Accueille et accompagne les enfants et leurs parents
- ❖ Conçoit et conduit le projet pédagogique dans le respect des politiques publiques de la famille et de l'enfance, et, du projet éducatif de l'établissement
- ❖ Organise les activités d'éveil, éducatives et de développement de l'enfant

- ❖ Accompagne l'acquisition de l'autonomie et de la socialisation de l'enfant Accompagne et soutient la fonction parentale en développant une relation de coopération avec les parents
- ❖ Met en œuvre des actions de prévention sur les questions de santé en relation avec la puéricultrice
- ❖ Contrôle les soins et l'hygiène de vie quotidienne des enfants
- ❖ Anime et coordonne l'équipe éducative.
- ❖ Est en lien avec les partenaires.
- ❖ Encadre les stagiaires

### Les auxiliaires de puériculture : (5ETP)

Leur mission consiste à :

- ❖ Accompagner l'enfant dans son développement tout en lui proposant un cadre sécurisant
- ❖ Assurer les soins quotidiens des enfants
- ❖ Veiller à leur bien-être
- ❖ Favoriser l'épanouissement et l'éveil des enfants par l'intermédiaire d'activités individualisées et collectives, spécifiques aux besoins de chacun
- ❖ Informer les parents, le soir, du déroulement de la journée.

Une des auxiliaires est chargée de l'accompagnement des stagiaires

### En lien avec l'auxiliaire de puériculture, les animatrices (CAP petite enfance, BEP sanitaire et social ...) (5ETP)

- ❖ Accueillent les enfants et les parents
- ❖ Assurent les soins quotidiens des enfants
- ❖ Veillent à leur bien-être
- ❖ Contribuent à l'épanouissement et l'éveil des enfants par l'intermédiaire d'activités individualisées et collectives, spécifiques aux besoins de chacun.

### Un agent d'entretien (1ETP) :

Assure l'entretien des locaux et la distribution des repas après remise en température

**Une psychologue clinicienne :** les professionnelles bénéficient d'actions menées en matière d'analyse des pratiques à hauteur de 6h par an (à minima). Ces séances ont lieu en dehors de la présence des enfants.

### Les stagiaires

Dans un objectif de transmission et d'échanges professionnels, des stagiaires de différentes catégories professionnelles pourront être présents auprès des enfants, toujours encadrés par l'équipe du multi-accueil.

En fonction des projets et des opportunités, il peut y avoir des **intervenants extérieurs**.

- **La formation et l'accompagnement des professionnelles :**

L'éveil de l'enfant se fait sous le regard positif et chaleureux de l'adulte qui est là pour sécuriser et accompagner. Il est donc primordial que le personnel travaillant en multi-accueil soit formé à la psychologie de l'enfant et soit un tant soit peu dégagé de sa propre enfance pour accueillir et écouter l'autre, sans lui imposer son propre schéma d'éducation. Il est aussi important de ne pas se sentir submergé par ses émotions.

D'autre part, dans le souci d'un bien-être au travail, il est indispensable d'être à l'écoute, de savoir aborder les problématiques et de favoriser la parole pour contribuer au respect du travail des professionnelles et ainsi par ricochet à une qualité d'accueil au bénéfice des enfants.

Pour ce faire, au « Temps de Vivre », nous mettons en place :

- Des réunions, afin de favoriser la réflexion sur le rôle de chacun et sur les interactions qui se jouent continuellement dans le groupe enfants, dans le groupe adulte, entre les adultes et les enfants sans oublier tout ce qui se passe avec les parents. Ces temps permettent de décrypter les situations problématiques et de s'enrichir mutuellement.
- L'analyse des pratiques réalisées avec l'aide d'une psychologue, ce qui permet de réfléchir à notre démarche éducative à partir de comportements qui questionnent et de construire une cohésion d'équipe. Il est important de prendre le temps de réfléchir à ce que nous faisons.
- Nous favorisons la montée en compétences et l'évolution personnelle en donnant accès aux formations choisies par les personnes ou proposées par l'établissement. Les entretiens individuels et annuels permettent de faire le point sur la situation professionnelle de chacune. Ce moment détermine alors les moyens à mettre en place pour permettre à la professionnelle de remplir au mieux sa mission.

#### L'Accueil des stagiaires et apprenties :

Tout comme nos salariées partent en formation, elles partagent aussi leur savoir-faire avec les futures professionnelles.

Les métiers de la petite enfance nécessitent une formation théorique et pratique. Cette partie pratique se fait sur le terrain. De ce fait, les professionnelles sensibilisent les stagiaires à leur future mission et responsabilités. C'est pourquoi recevoir de futures professionnelles exige d'avoir un minimum de temps à leur consacrer, mais aussi de penser leur place pour leur permettre d'acquérir des compétences dans le respect des enfants. Leur regard nous permet de nous interroger régulièrement sur nos pratiques et insuffle un certain dynamisme et une ouverture sur les évolutions professionnelles.

Nous disposons : d'un livret d'accueil, de grilles- repères, de temps de rencontre et de mise au point. Nous ne recevons qu'un stagiaire à la fois de manière à ce que l'expérience soit plus qualitative.

# Le Projet Educatif :

*« Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ».*

La crèche a beaucoup évolué depuis sa création. A l'origine lieu de garde des enfants pendant le travail des parents avec une orientation para- médicale et hygiéniste, elle devient de plus en plus lieu d'éducation et d'éveil avec une **mission sociale de plus en plus importante**.

Elle s'appuie sur :

- **L'Article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles**

« L'EAJE devient le garant d'une harmonie quotidienne qui prend en compte l'individu en veillant à sa sécurité, son bien-être et son développement global. Il contribue à l'éducation des enfants dans le respect de l'autorité parentale. Il concourt à la recherche d'une plus grande égalité hommes-femmes L'EAJE permet la conciliation des temps de famille, de vie professionnelle et sociale, l'inclusion de toutes les familles et de tous les enfants y compris les enfants porteurs de handicap et de maladies chroniques. »

- **La charte nationale de l'accueil des jeunes enfants qui établit 10 principes :**

1-Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. .

2-J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3- Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4-Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5-Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges inter-culturels.

6-Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7-Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent .

C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité.

8- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9- Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10- J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

C'est sur cette base et à partir de ce fil conducteur que l'équipe de professionnelles a réfléchi.



**Certes l'EAJE a des missions clairement définies mais il est avant tout pour nous UN LIEU DE VIE**

**Au temps de vivre le projet éducatif défend les valeurs suivantes :**



- Proposer la coéducation dans un espace chaleureux et convivial :



*« Au « Temps de Vivre » nous accueillons toutes les familles en instaurant des relations centrées sur la reconnaissance du droit pour chaque enfant d'être accueilli comme un être unique et pour chaque parent d'être reconnu comme premier éducateur de son enfant, donc acteur du développement de son propre enfant. »*

La coéducation associe les parents aux actions éducatives entreprises par les professionnelles

- Le principe de co-éducation est fondamental : agir ensemble, dans le respect des rôles et place de chacun. Toute personne impliquée dans l'éducation d'un enfant agit différemment. Il est donc essentiel de ne pas juger la pratique des autres afin qu'il n'y ait pas de rupture, que l'enfant ne ressente pas de dénigrement, ni ne se retrouve dans un conflit de « loyauté ».

- Le lien qui s'établit entre la famille et les professionnelles contribue à la mise en place de relations de confiance. Cette collaboration vise l'harmonisation des pratiques éducatives dans l'intérêt de l'enfant.
- La relation, le dialogue et le lien entre les différents acteurs permettent de valoriser les ressources parentales.
- La co-éducation est le gage d'une certaine continuité qui contribue à la sécurité affective et à la stabilité émotionnelle de l'enfant.

« Les professionnelles ont des savoirs théoriques, mais ce sont les parents qui possèdent le savoir par rapport à leur propre enfant. » Chacun a ses responsabilités, mais nous nous situons également tous dans une responsabilité collective, même s'il est de la responsabilité des professionnelles de créer les conditions pour développer la mise en œuvre de la co-éducation.

### **L'histoire de l'enfant et de la famille est indissociable.**

Les premières rencontres professionnels-parents font l'objet d'une attention particulière. La condition primordiale pour une séparation « réussie » est l'établissement de liens de confiance entre les parents et les personnes qui vont s'occuper de l'enfant.

Au temps de vivre, nous procédons par étape :

Les premières sont assurées par la Directrice.

**La Pré-inscription :** La première visite des parents pour une « pré-inscription » est très importante chez nous. Les familles sont invitées à venir s'inscrire sur place. Lors de la pré-inscription, nous pouvons évaluer la demande de la famille, ses attentes. Nous nous présentons et nous abordons succinctement le projet associatif et le projet de l'établissement.

C'est le temps :

- ❖ Du recueil d'information : l'âge de l'enfant, le lieu de résidence, la date d'entrée souhaitée, le temps demandé, l'éventuelle marge de manœuvre...

Ces informations sont des éléments pris en considération lors de l'attribution d'une place

- ❖ Où l'on communique des informations d'ordre pratique et où l'on répond aux questions. On présente succinctement le fonctionnement associatif. On parle de leur projet. Ce questionnement aide les parents à mieux cerner leur désir et leur attente par rapport à la vie après la naissance du bébé.

Certaines familles peuvent alors prendre conscience que ce mode de fonctionnement ne leur correspond pas.

Dans un deuxième temps, la famille est informée par courrier de l'admission de son enfant. Les demandes des familles en terme de temps d'accueil sont précisées. Si la famille est toujours intéressée, elle peut venir visiter la structure et ensuite renvoyer la fiche de confirmation. Nous lui faisons parvenir le règlement de fonctionnement. Elle prépare alors son dossier administratif.

**L'inscription :** La famille vient avec tous les éléments administratifs demandés et nous constituons le dossier. Nous convenons des dates et des heures de l'adaptation.

**L'adaptation :**

Avant l'entrée en crèche, il est demandé aux parents de venir pendant 1 semaine, passer chaque jour un moment dans la structure avec l'enfant.

Le temps d'adaptation est un précieux allié qui va préparer progressivement l'arrivée de l'enfant dans l'établissement.

Au temps de vivre, l'adaptation est un acte pensé et réfléchi. Il s'agit d'un temps de transition qui doit permettre à chacun de faire connaissance. Il passe par un accueil privilégié et personnalisé qui facilite le processus de séparation dont un des objectifs est de préparer la première journée de l'enfant en collectivité sans ses parents.

Il s'inscrit sur un petit temps dans la journée et de manière régulière sur une semaine complète : parents et enfants sont invités à venir sur le futur groupe de l'enfant.

L'adaptation va recouvrir des organisations différentes suivant le groupe (bébés, moyens ou grands)

Durant cette semaine, nous allons progressivement apporter des réponses, chercher des informations.

❖ Chez les bébés :

La famille est accueillie par une professionnelle du groupe. Lorsque cela est possible, d'anciens parents sont conviés à partager leur expérience. Tout commence par la présentation. L'attention est dans un premier temps surtout portée sur l'enfant. Une professionnelle anime le groupe de parents et d'enfants en adaptation pendant qu'une autre s'occupe des autres petits déjà présents, de manière à les sécuriser.

Le but est que chacun puisse s'exprimer et qu'une confiance réciproque se construise. Les parents doivent sentir le professionnel disponible, ouvert, qu'il ne soit pas dans le jugement mais capable d'empathie.

La professionnelle reste attentive à l'endroit où est installé le bébé pour lui reproposer le même endroit les jours suivants, ainsi que le même jouet si celui-ci a attiré son attention.

Il doit conserver les mêmes repères. La permanence des objets et des gens le rassure.

Le premier rendez - vous est informel. Les professionnelles vont affiner ensuite au fur et à mesure de la semaine, afin de connaître les habitudes alimentaires de l'enfant, ses rythmes de sommeil, qui il est...

Elles invitent les parents à installer eux- même les affaires de leur enfant (changes, cotons, thermomètre...) dans son casier. C'est tout à fait symbolique mais cela leur permet de prendre possession des lieux.

Enfin, elles leur remettent le Poème de l'adaptation qui résume à notre sens parfaitement bien les préoccupations de chacun...

Cette première semaine d'échange permet à chacun de se familiariser avec l'autre et de faire connaissance de ce nouvel environnement.

❖ Chez les moyens et grands :

L'adaptation est pensée et organisée en équipe.

La famille est invitée à venir aux alentours de 10 heures : tous les enfants sont arrivés, ce qui permet aux référentes d'être disponibles pour les enfants.

Une référente accueille la famille, se présente, l'invite à venir rejoindre le groupe et propose à l'enfant d'aller jouer. Généralement, cela se passe dehors, dans le jardin.

L'enfant va vivre cette expérience avec la présence sécurisante et rassurante de ses parents.

Le premier jour, nous laissons l'enfant et le parent se familiariser avec le lieu, le groupe et les adultes ; nous en profitons pour recueillir des informations sur les parents. Progressivement et au fil des jours, la référente va à la rencontre de l'enfant et prend le temps d'observer. Elle discute avec l'accompagnant et le questionne sur les habitudes de l'enfant (repas, sommeil), son rythme, les rituels...

Nous demandons à chaque parent de nous écrire une petite fiche où ils vont nous indiquer toutes les habitudes de l'enfant.

Enfin, nous leur expliquons le déroulement d'une journée et les encourageons à poser toutes les questions qui les préoccupent. Et nous abordons nos attentes.

**Nos objectifs pour la semaine sont :**

**Pour les parents :**

- ❖ Qu'ils nous parlent de leur enfant.
- ❖ Qu'ils se représentent la journée de leur enfant.
- ❖ Qu'ils voient leur enfant jouer
- ❖ Qu'ils rencontrent les autres enfants
- ❖ Qu'ils fassent connaissance avec le personnel
- ❖ Qu'ils s'autorisent à poser des questions
- ❖ Qu'une relation de confiance s'instaure

**Pour les enfants :**

- ❖ Qu'ils fassent connaissance et se familiarisent avec leur futur environnement, le groupe et les adultes
- ❖ Qu'en venant tous les jours, on introduise un rituel, une habitude
- ❖ Qu'on les prépare à la séparation
- ❖ Qu'on leur donne une place en amorçant l'intégration dans un groupe

**Pour les professionnelles :**

- ❖ Qu'elles puissent faire connaissance de l'enfant à travers ses parents
- ❖ Qu'elles puissent se faire une idée de l'enfant qu'elles vont accueillir et préparer son premier jour
- ❖ Qu'elles puissent créer un lien avec l'enfant et sa famille : plus la confiance est instaurée, plus le dialogue devient fluide et plus le subtil peut s'exprimer.

La coéducation vise l'implication des parents auprès de leur enfant mais aussi au sein de l'EAJE comme nous l'avons énoncé dans notre projet social.

#### La relation avec la famille se poursuit au fils des jours :

- ❖ Des fauteuils et un canapé pour les adultes sont installés dans le hall d'accueil. Ils invitent à se poser avant ou après la journée de travail et à parler si le besoin ou l'envie se fait ressentir. Le parent peut être seul avec la professionnelle, ou rester à échanger avec d'autres parents, ou alors tous ensemble dans le respect de chacun. Cet espace invite à prendre le temps. La professionnelle est toujours à l'écoute. C'est ainsi que la relation et les liens se renforcent et que la confiance se construit.
- ❖ Le bureau d'accueil occupé par la directrice est entièrement vitré et situé au cœur du multi-accueil à côté de l'entrée, proche du lieu de vie des bébés d'un côté et de l'espace des moyens - grands de l'autre. Il est centra et rond. La porte, toujours ouverte, invite au dialogue avec les enfants, le personnel ou les parents. La directrice est là pour favoriser le lien, être à l'écoute des soucis de chacun, relativiser les problèmes et veiller au bien-être et à l'harmonie entre tous.
- ❖ Des projets communs sont mis en place entre les professionnelles et les parents.
- ❖ Des soirées débats sont organisées
- ❖ Tout au long de l'année, des événements festifs comme le spectacle de Noël, la Kermesse, Halloween ou le Carnaval, sont l'objet de rencontres. Ce sont aussi des temps où les parents peuvent échanger entre eux. La crèche devient un lieu convivial et ouvert à la famille où elle perçoit qu'elle a toute sa place. De telles manifestations resserrent les liens.

#### • Le plaisir de vivre ensemble :



*L'EAJE est une structure collective. Adultes, enfants et parents se côtoient et vivent ensemble.*

#### Cela implique :

- ❖ Le respect de chacun, enfant ou adulte, dans son individualité comme dans sa fonction.

- ❖ Un dialogue perpétuel entre adultes ou entre enfants et adultes et une concertation entre chacun.
- ❖ La solidarité et l'entraide dans l'équipe du personnel, ainsi que savoir s'adapter à l'imprévu.
- ❖ Le partage et la transmission des informations ou des interrogations.
- ❖ La cohérence de l'équipe par rapport aux enfants et aux parents.
- ❖ Une remise en question permanente.

C'est dans ce même état d'esprit que l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique est accueilli. Nous pensons que l'enfant doit être reçu comme un enfant avant tout, sans qu'aucun jugement ne soit porté sur ses difficultés.

Certes certaines adaptations sont parfois nécessaires. Il est évident que l'accueil d'un enfant présentant un handicap mobilise une attention particulière. De manière générale, davantage de temps doit lui être consacré : nous devons l'observer afin d'anticiper et gérer au mieux ses besoins (qui sont difficilement prévisibles), échanger avec les parents.

Notre objectif est de l'accompagner dans ses acquisitions mais aussi de faciliter sa socialisation progressive par l'établissement de liens avec les autres enfants et les adultes qu'il rencontre au sein de la structure.

Cet accueil est une ouverture qui est bénéfique pour tous.

- ❖ Pour la famille, cet accueil est un soulagement, car elle peut retrouver un peu de temps pour elle, s'éviter un sentiment de solitude et rompre l'isolement qu'elle peut ressentir.
- ❖ Accueillir un enfant présentant un handicap permet aussi de développer des compétences professionnelles puisqu'on doit mobiliser toutes nos ressources.

**Cependant même si l'individu a toute sa place, nous vivons en collectivité. Les règles ne peuvent être ignorées. C'est pourquoi un cadre doit être instauré : il est nécessaire de trouver un compromis entre l'individuel et le collectif. C'est l'art d'accompagner la socialisation tout en soutenant l'individualisation : objectif ambitieux !**

#### [Les professionnelles accompagnent le processus de socialisation :](#)

- ❖ Les référentes commencent progressivement à introduire des règles et des limites (par exemple attendre son tour, dire merci, ne pas prendre à un copain son jeu, ne pas mordre, ne pas taper lorsqu'on n'est pas content...) et ceci dans le souci du respect du groupe et d'autrui. Ce sont alors les prémices de la vie en collectivité et l'apprentissage « du vivre ensemble ».
- ❖ Le professionnel accompagne l'enfant dans sa découverte de l'autre. Ses interactions avec les autres enfants et les adultes sont fréquentes. Au fil des jours, les enfants se découvrent, ce qui provoque parfois des gestes qui dérangent l'autre. L'enfant n'a pas de mauvaises intentions. La professionnelle verbalise et amène l'enfant à modifier son comportement. La posture de la professionnelle n'est pas de régler les relations entre les enfants, mais de les médiatiser, de faire le tiers.

- ❖ Chez les grands, les référents insistent sur le respect de l'autre et la prise en compte des règles en collectivité. Elles incitent les enfants à régler les conflits par eux-mêmes, sans recours systématique à l'adulte (« pas d'accord »), à exprimer leurs sentiments, aussi bien le plaisir et la joie, que la tristesse et la colère.

#### Au niveau de l'équipe :

Au sein de l'équipe, les parcours professionnels sont différents. Donc la pluridisciplinarité devient une richesse et favorise la coopération.

Toutes ces différences créent une synergie et une dynamique où chacune trouve sa place.

Comme nous l'avons évoqué dans le projet social, les parents sont aussi associés.

- **La Bienveillance pour grandir sereinement :**



L'adulte est responsable de l'environnement qu'il met à la disposition des enfants pour répondre à ses besoins, physiques, affectifs, sociaux.

Cela implique de mettre en place un cadre de vie, des rites qui se doivent d'être au service de l'enfant dans le plaisir de la découverte et de l'expérimentation.

#### L'objet transitionnel (doudou ou autre) :

L'importance des objets transitionnels n'est plus à démontrer. C'est une aide symbolique qui lui permet d'appréhender les notions de présence/absence, d'éveil/sommeil. C'est pourquoi, nous demandons aux parents d'apporter un objet de la maison. Il contribue à faire le lien avec la maison et donc

rassurer l'enfant. L'enfant a accès à son doudou et sa tétine chaque fois qu'il en éprouve le besoin. C'est lui-même qui chaque matin, après le départ de ses parents le range dès qu'il le décide.

### Le groupe et ses référentes :

3 à 4 personnes sont rattachées au groupe sur toute l'année.

Les enfants sont répartis dans un groupe en fonction de leur âge et de leur autonomie. Des adultes référentes sont rattachées à ce groupe, ce qui permet à l'enfant d'avoir des adultes qui le connaissent et ont donc la capacité de mieux le comprendre.

Pour nous, le choix de plusieurs référentes permet aussi éviter de l'insécurité lors de l'absence d'une professionnelle et pour l'initier au changement de figure maternelle.

La posture et l'attitude constante de la professionnelle sont aussi de nature à sécuriser : Les positionnements éducatifs sont actés par l'ensemble des professionnelles et abordés régulièrement en équipe. C'est aussi une garantie de cohérence. Les changements de référence s'opèrent à chaque changement de section (switcher entre stabilité et introduction de la nouveauté.)

Notre fonctionnement le permet : structure au fonctionnement décloisonné au niveau spatial, ce qui permet aux enfants de se familiariser avec les adultes des autres groupes.

A certains moments de la journée, le groupe peut se scinder. Ainsi, les propositions faites aux enfants sont diversifiées.

### Sur le groupe des Moyens :

Trois professionnelles et une professionnelle polyvalente. Ce groupe d'enfants a son espace propre de repas, un espace change et l'espace de repos qui leur est réservé est à l'étage.

### Sur le groupe des grands :

Trois personnes et une professionnelle polyvalente. Ce groupe a son espace repos à l'étage - qui sert aussi de salle de jeux en dehors des temps de sieste-et un espace change plus un coin-repas au rez-de-chaussée.

### La Sécurité affective :

Avant son entrée, nous réalisons un temps d'adaptation (voir le chapitre réalisé).

Chaque jour, nous restons attentives au départ du parent. Un adulte reste disponible pour recevoir le parent et l'enfant, discuter de ce qui a pu se passer. Ce moment prépare la séparation journalière. Ensuite, l'enfant prend le temps de dire au revoir et de voir l'accompagnant partir. Ainsi, le départ est facilité et les parents sont plus confiants.

Durant la journée, le professionnel reste attentif aux émotions : indicateur de son état psychique. Grâce à cette observation, s'il perçoit l'enfant en souffrance, il prend le temps de comprendre.

## « Assurer le bien-être de l'enfant passe par la prise en compte de ses besoins. »

Laisser un enfant seul avec lui-même, faire sa propre expérience et son propre apprentissage sous l'œil attentif et chaleureux de l'adulte est essentiel pour l'intégration du « soi ». Ainsi il apprend qu'il est lui, indépendant de sa mère ou d'un autre adulte. C'est ainsi qu'il acquiert l'autonomie : savoir marcher, manger seul, jouer, se débrouiller pour s'habiller, se laver, parler, entrer en communication avec d'autres.

### Le repas :

Chez le bébé, le moment du repas du repas évolue progressivement :

- Le biberon est pris dans les bras de la professionnelle.
- Dans un deuxième temps, l'enfant est installé dans un transat où il prend son biberon seul
- Le repas est pris individuellement en face à face avec l'adulte
- Le repas est pris en tout petit groupe.

Les mères ont la possibilité d'apporter le lait maternel.

La diversification alimentaire est introduite par la famille. Ainsi, les référentes s'adaptent à leur rythme . Au départ mixé, on introduira un peu plus tard des petits morceaux tout mous et par la suite plus consistants.



Dès que l'enfant mange des morceaux, le repas est fourni par un prestataire. La proximité, la proposition de fruits et légumes de saison ont été les critères retenus.

Le repas est un moment de partage, de découverte et de convivialité. Ils sont assis à table accompagnés par une professionnelle. Elle propose à l'enfant, l'encourage à goûter à tout.

### POSITIONNEMENT :

- On apprend à l'enfant à manger tout seul dès qu'on se sent en capacité (l'observation)
- On lui propose une deuxième cuillère.
- On insiste un peu si un enfant refuse car l'aliment est nouveau
- On ne compense par un autre aliment.

### Le sommeil :

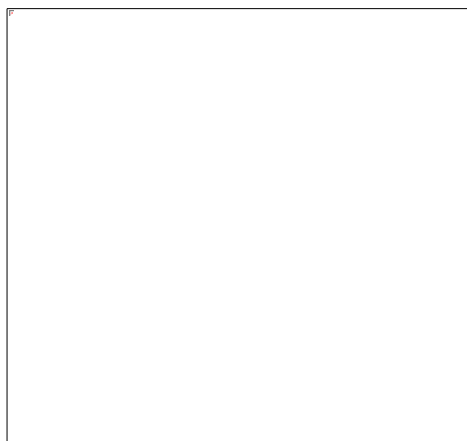
Le temps de repos est important pour l'enfant, il est primordial pour un bon développement et pour son bien-être. Il n'en sera que plus disponible dans les phases d'éveil.

- Pour les bébés, les temps de sieste se déroulent en fonction de la demande afin de respecter leur rythme. Nous ne réveillons pas les enfants, et nous n'adaptions pas leur rythme de sommeil à la demande parentale mais en fonction des besoins du bébé.
- Pour les moyens, surtout pour les plus jeunes, les temps de repos, si de surcroît, ils arrivent le matin très tôt, sont à prévoir. Dans ce cas, un espace avec coussin et tapis est aménagé au rez de chaussée.
- Un temps de sieste est proposé aux moyens et aux grands après le repas. 2 espaces de sommeil sont prévus à l'étage. Il faut créer un environnement calme et apaisé. Pour ce faire, le doudou et la sucette contribuent à le rassurer.

Chaque enfant dispose d'une couchette. Une professionnelle reste dans le lieu. Les enfants qui rencontrent des difficultés à l'endormissement sont accompagnés, et lors du réveil, une autre professionnelle accueille les enfants. La durée du sommeil étant variable d'un enfant à l'autre, le réveil est donc échelonné.

### Le change et le passage à la propreté :

Les changes sont effectués par les référentes du groupe. Nous faisons le choix de ne pas faire intervenir trop de personnes par respect pour l'intimité de l'enfant. Dès que possible, la professionnelle sollicite sa participation. Ces actes sont effectués en prenant le temps et en communiquant avec l'enfant.



Grâce à l'observation, les référentes perçoivent si l'enfant se sent prêt pour aller aux toilettes. A cette étape, la question peut être abordée avec la famille.

C'est la famille qui fait la démarche d'enlever la couche à l'enfant. La professionnelle ne fait que suivre les directives même si elle apporte conseil et expertise. Nous assurons la continuité avec la maison.

Lorsque l'enfant enlève la couche, on lui propose régulièrement d'aller aux toilettes, car pris dans ses jeux, il peut oublier. Les premiers temps, la couche est enlevée la journée et il peut la garder durant le temps de sieste.

Si on sent l'enfant anxieux, la référente prend le temps de parler, de dédramatiser.

## L'adaptation pour dompter ses inquiétudes :

La faculté d'adaptation s'acquiert petit, lorsqu'un enfant est mis progressivement face à des situations inconnues qui vont lui permettre, avec l'accompagnement de l'adulte référent, de maîtriser sa peur. Une peur, qui lorsqu'elle s'installe, engendre ces deux réactions extrêmes : le repli sur soi ou l'agressivité.

La crèche est un lieu clos, un « cocon » dont l'enfant a besoin pour acquérir un sentiment de sécurité intérieure, mais à partir de deux ans environ, l'ouverture sur l'environnement devient indispensable. C'est pourquoi au Temps de Vivre, il est mis en place pour le groupe des « grands » de nombreuses sorties vers l'extérieur régulières ou ponctuelles.

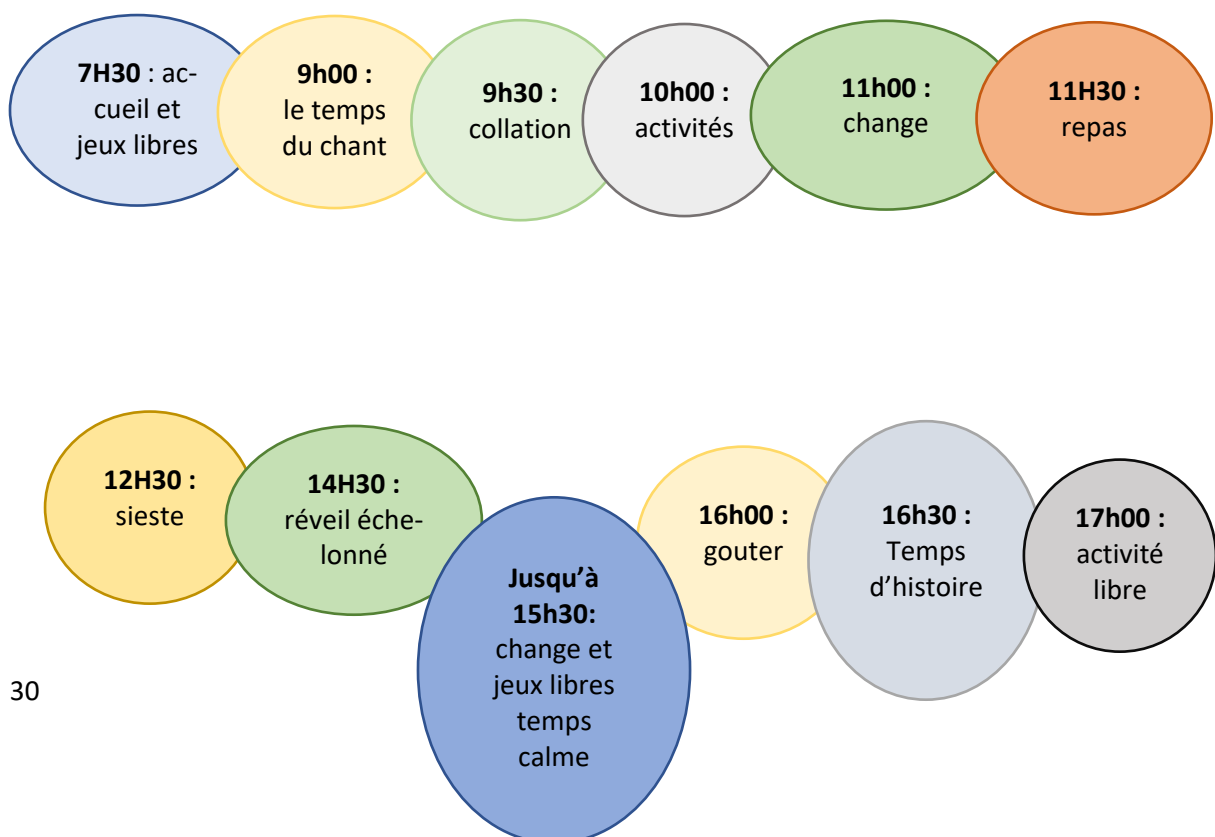


Un protocole et une charte du parent accompagnant définissent le cadre de ces sorties.

## Une journée rythmée par des rituels :

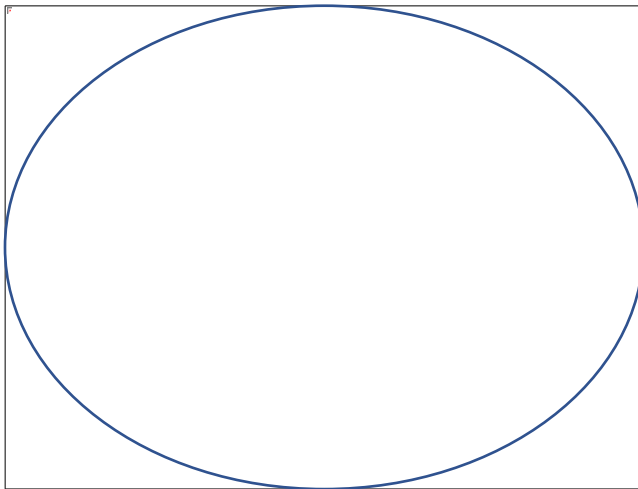
Pour les groupes des moyens-grands, puisque bien entendu, aucun rythme de groupe n'est imposé aux bébés

Une journée rythmée.



Ce rythme, toujours le même, donne aux enfants la notion de temps et il a ainsi la capacité d'anticiper le moment d'après

- Observation et écoute pour être au plus près de l'enfant et de sa famille :



La base du développement est l'acquisition de la confiance en soi et donc dans la vie. C'est le rôle primordial des parents, rôle qu'ils vont partager avec les personnes responsables de l'enfant en leur absence.

Le respect de chaque enfant est indispensable car chacun évolue selon des rythmes propres que la professionnelle doit avoir la capacité de comprendre et accepter.

L'acquisition de l'autonomie, « je veux faire tout seul » fait partie des objectifs poursuivis et développés.

Les référentes permettent le développement des aptitudes et favorisent la communication verbale.

Pour répondre à ces objectifs :

\* **Chez les bébés :** Durant les phases d'éveil, les bébés sont placés sur des matelas et tapis afin d'être le moins gênés possible dans leur mouvement et leur découverte corporelle. Un enfant n'est jamais installé ou placé dans une posture qu'il ne maîtrise pas. Dès qu'il peut se déplacer, ramper, l'espace de découverte s'agrandit et le champ d'investigation du bébé s'élargit. Il ne cesse alors d'exercer sa motricité, développer sa dextérité, assouvir sa curiosité, se livrer à de nouvelles expériences et son plaisir de découvertes.

Pour se faire, la professionnelle, place autour de l'enfant des jouets qu'elle renouvelle régulièrement, Elle l'accompagne, encourage et valorise toutes ses découvertes. L'attention reste de courte durée, ce qui fait que l'adaptation de la professionnelle est relativement constante puisqu'elle s'appuie sur ce qu'elle observe. La professionnelle n'anticipe pas, elle suit le rythme de l'enfant.

La même approche se poursuit chez les moyens et grands.

L'intervention de l'adulte se centre avant tout sur l'aménagement, accompagnement, la communication et instauration du lien. Il est assis avec les enfants pour être physiquement à leur niveau et être disponible pour une meilleure observation, pour un relationnel et pour une meilleure communication. L'adulte répond aux sollicitations de l'enfant.

\*Les référentes s'appuient sur des mises en situation diverses et variées. De ce fait, l'enfant est placé en situation d'acteur (et non de simple exécutant). Il va donc expérimenter, découvrir, observer en fonction de ses propres envies, de son propre rythme physiologique. Il réalise ses acquisitions en fonction de son initiative personnelle. L'enfant laisse libre cours à son imagination. L'activité devient un support, un intermédiaire mais non pas une fin en soi.

\* Le jeu libre est beaucoup plus favorisé que l'activité dirigée avec production. C'est le moment pour les professionnelles de pouvoir observer l'enfant : ses relations avec les autres, la manière d'aborder le jeu. Le regard est centré sur le groupe.

\* Les activités avec des productions restent assez « marginales » et lorsqu'elles sont réalisées, les consignes restent très simples et laissent à l'enfant une grande part de créativité. L'adulte peut accompagner ce qui se passe par la parole, ainsi, son champ d'observation n'est pas parasité par le faire. La priorité est au plaisir de faire et au plaisir de découvrir dans la mesure du possible.

\* Les professionnelles encouragent l'enfant : il agit, prend des risques mais ils sont contrôlés.

Les jeux, qu'ils soient libres ou éducatifs, les activités motrices, les activités manuelles, sensorielles, culturelles et artistiques contribuent à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant. Toutes ces activités sont favorables aux acquisitions.

#### Au Temps de Vivre, on propose aux enfants :

- ❖ Des jeux psychomoteurs. Tout ce qui amène à la découverte du corps : courir, sauter, grimper, pédaler, se balancer...
- ❖ Des jeux libres et spontanés. Tout ce qui favorise l'imagination, la création, la transformation et qui amène au symbolique : peinture, terre, pâte à modeler, pâte à sel, danse, manipulation d'objets, transvidages, jeux d'imitation de l'adulte : dînette, poupées, garage, voiture, déguisements, jeux d'eau et de sable.
- ❖ Des jeux calmes : Tout ce qui favorise l'éveil de la curiosité, l'éveil intellectuel et la socialisation : musique, rondes, chants, comptines, lecture, langage, vocabulaire, encastremets, puzzles, perles, jeux de société

#### Le langage :

**L'acquisition de la parole est une étape importante pour l'enfant, elle lui permet de communiquer plus clairement avec l'autre et d'appréhender le monde.**

Ce n'est pas un simple exercice de langage, la parole engage l'être tout entier : il s'agit de recevoir et donner par les mots aussi bien son environnement que ses sentiments. Un tout petit n'en est pas capable et c'est l'adulte qui est en face de lui qui se doit de mettre en mots sur ce qui se passe.

#### Ce qui concrètement veut dire :

- ❖ Ecouter toute forme d'expression du bébé pour lui signifier la compréhension de l'adulte et la réponse qui pourra lui être apportée même si elle n'est pas immédiate.

- ❖ Exprimer à sa place ce qui est ressenti et laisser à l'enfant la liberté d'être joyeux ou triste, calme ou en colère, impatient, maladroit, rêveur, pour qu'il apprenne à gérer sa façon d'être au monde.
- ❖ L'encourager à utiliser les mots.
- ❖ Lui laisser exprimer le « non » et le « nom » qui le positionnent face aux autres. Au Temps de Vivre, on entend souvent, même de la bouche d'un tout petit qui parle à peine un « pas d'accord » dit fort à propos. C'est le signe de la différenciation de l'autre, de la première expression de soi et de ses sentiments.
- ❖ Mettre des mots sur les actes de la vie quotidienne. Les professionnelles préfèrent le « je » au « on ».
- ❖ Utiliser une formulation simple et un vocabulaire adapté.
- ❖ Se mettre à la hauteur de l'enfant lorsqu'on s'adresse à lui

- **Eveiller le curiosité sur le plan artistique et culturel :**



« L'art est destiné à toucher les sens et les émotions »

Le jeune enfant est un être doté d'une grande curiosité. Il est important que l'adulte la « nourrisse » dès le plus jeune âge.

L'art au sens le plus large y contribue car il favorise les expériences sensorielles, il éveille des émotions, l'ouverture d'esprit et perception du monde. Il ne s'agit pas d'être dans la production ou avec une attente de résultat déterminé mais dans la découverte, la manipulation et l'expérimentation, le plaisir de faire. Et toujours par le jeu.....

L'équipe du Temps de Vivre propose une diversité d'activités artistiques afin de susciter une certaine curiosité culturelle chez les enfants, comme :



De la **musique**, qui permet de jouer avec des instruments, avec des sons et en percevoir les différences, apprendre des comptines mais pas seulement : nous nous ouvrons à tous styles musicaux (Mozart, chansons françaises...), à gérer sa voix et ses bruits, à danser et de comprendre le rythme d'une musique et d'être sensible aux différents tempos...

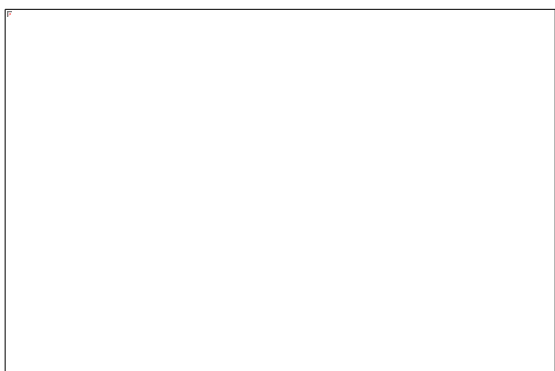
**Nous recevons 2 fois par mois un musicien**

De la **peinture**, qui permet de découvrir les couleurs et ses mélanges, les différentes textures et les différents outils. La peinture permet à l'enfant de comprendre son impact par le dessin. L'enfant qui dessine peut ainsi élargir son imagination grâce à création.



De l'**expression corporelle**, car c'est en jouant avec son corps et en le mettant en mouvement que l'enfant peut apprendre à extérioriser et à exprimer autrement que par la parole.

Des **histoires**, qui offrent aux enfants des ressentis, des émotions. Les histoires permettent aux enfants de travailler leur imagination et de s'identifier à des caractères. La régularité de lecture d'histoire permet aussi aux enfants d'apprendre à rester concentrer sur la durée grâce à un fil conducteur. Les histoires enrichissent le vocabulaire des enfants.



Des visionnages de **spectacles**, lors de certains matins, l'équipe proposent aux enfants de regarder un spectacle par le retro- projecteur. Il peut s'agir de la mise scène d'histoires ou de magie, des spectacles joués par les parents et l'équipe au moment de Noël.

- Préparer de futurs citoyens : Nature, développement durable, égalité Fille-Garçon :



L'enfant est un être en devenir ET donc futur citoyen du monde de demain. On se doit initier les enfants au respect mutuel et au respect du monde qui l'entoure.

#### Au temps de vivre, nous y contribuons de plusieurs manières :

Tout d'abord, nous sommes attentives à l'égalité fille-garçon dès le plus jeune âge. Ainsi, les jeux sont proposés sans catégorisation des genres. Nous sommes également vigilantes au vocabulaire employé quotidiennement afin de ne pas influencer le positionnement de l'enfant selon son identité de genre. (Absence de remarque si un petit garçon porte une barrette ou une tétine rose par exemple).

Dans la continuité de cette idée, nous veillons à transmettre une valeur essentielle pour devenir citoyen : celle du respect mutuel (qu'il s'agisse des normes de politesse, de savoir dire « non » et ainsi se positionner, de savoir dire « pas d'accord », et ainsi de se défendre...) En somme, nous essayons de leur apprendre de passer de l'**acte** à la **parole**.

D'autre part, devenir un citoyen, c'est également sensibiliser les enfants au respect de son environnement. Ainsi, les enfants sont encouragés à limiter au mieux le gaspillage (Apprendre à l'enfant à ne pas demander d'être resservi s'il n'a plus faim, couper l'eau pendant le lavage des mains...)

## EN GUISE DE CONCLUSION :

A l'origine lieu de garde pendant le travail des parents, les EAJE ont beaucoup évolué, devenant maintenant lieu d'éducation et d'éveil pour les enfants.

Outre ces objectifs de base, le but du multi-accueil « Le Temps de Vivre » est d'être un lieu de rencontre et d'échange, un lieu où il fait bon venir passer un moment pour prendre le temps d'être ensemble avec les enfants, de parler avec le personnel ou les autres parents du plaisir mais aussi des soucis rencontrés par le fait « d'être parent ». Il n'est en aucun cas un lieu de recherche de performance mais un espace où l'enfant prend le temps de grandir, où il prend le temps de vivre.

Tout cela implique du temps, de la disponibilité et de l'écoute de la part du personnel, ce qui est difficilement quantifiable, mais contribue de manière indéniable à la qualité de l'accueil et de la bienveillance.

